

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 12 septembre 2016

DOSSIER DE PRESSE

Création d'une centrale de mobilité

Une convention multi partenariale a été signée ce lundi 12 septembre entre le gouvernement, représenté par Philippe Germain, président du gouvernement, et Gilbert Tyuiénon, membre du gouvernement en charge des transports, et huit partenaires, dans le but de créer une centrale de mobilité en Nouvelle-Calédonie. Air Calédonie, Aircalin, Air Loyauté, CCI NC, NC covoiturage, SMTI, SMTU et Sudfiles sont ainsi mobilisés pour permettre aux usagers de bénéficier d'une information globale et cohérente sur l'offre de transport du territoire.

Le contexte

La Nouvelle-Calédonie est un territoire vaste et peu peuplé, sa densité représente environ 13 habitants/km², la problématique des déplacements est donc un enjeu majeur pour l'égalité d'accès des populations aux services et activités.

Or, la répartition des compétences en matière d'organisation des différents systèmes de transport entraîne une multiplicité d'acteurs. Cette situation offre peu de visibilité et ne permet pas de tarification adaptée. Mais surtout, elle induit un recours massif à l'usage du véhicule au détriment d'autres modes de transport, moins coûteux et plus respectueux de l'environnement. Enfin, elle constitue pour les populations éloignées un véritable frein à la mobilité aux conséquences sociales importantes.

Inscrite dans la démarche d'élaboration du schéma global des transports et de la mobilité, la création d'une centrale de la mobilité en Nouvelle-Calédonie a été identifiée comme un outil incontournable.

Qu'est-ce qu'une centrale de mobilité

Une centrale de mobilité est une plateforme de **mutualisation**, **d'agrégation** et de **redistribution** des informations « transports » sur un territoire défini.

- Elle est **mutualisée**, car elle réunit des partenaires intervenant dans le transport de passagers,
- C'est un lieu **d'agrégation**, car elle rassemble un maximum d'informations pertinentes liées à l'offre de transport.
- Elle permet de **redistribuer** l'information vers les partenaires et les usagers grâce à des canaux de diffusion bien définis.

Les objectifs d'une centrale de mobilité

- Mieux connaître les pratiques et les besoins des usagers,
- Optimiser les services des opérateurs de transport,
- Informer les usagers et simplifier leurs déplacements.

Le projet

Une étude de faisabilité, technique, juridique et financière pour la mise en place d'une centrale de mobilité a été lancée par le gouvernement en octobre 2013 et s'est achevée en mars 2015.

Les objectifs attendus :

- Fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une vision partagée ;
- Formaliser un projet permettant de consolider une offre de transport plus cohérente ;
- Rendre l'offre de transport plus attractive pour les usagers, en améliorant sa lisibilité et en permettant un accès à une information centralisée tous modes confondus ;
- Favoriser l'accès à la mobilité pour tous afin de participer au désenclavement des populations ;
- Créer les conditions favorables à la mise en place d'une billetterie et d'une tarification unique.

L'étude de faisabilité a conclu positivement à la création d'une centrale de mobilité.

Le projet de création a donc été lancé en avril 2015 et porte sur :

- la signature d'une convention multi partenariale ;
- le lancement d'un appel d'offres.

Le calendrier

Signature de la convention multi partenariale : septembre 2016

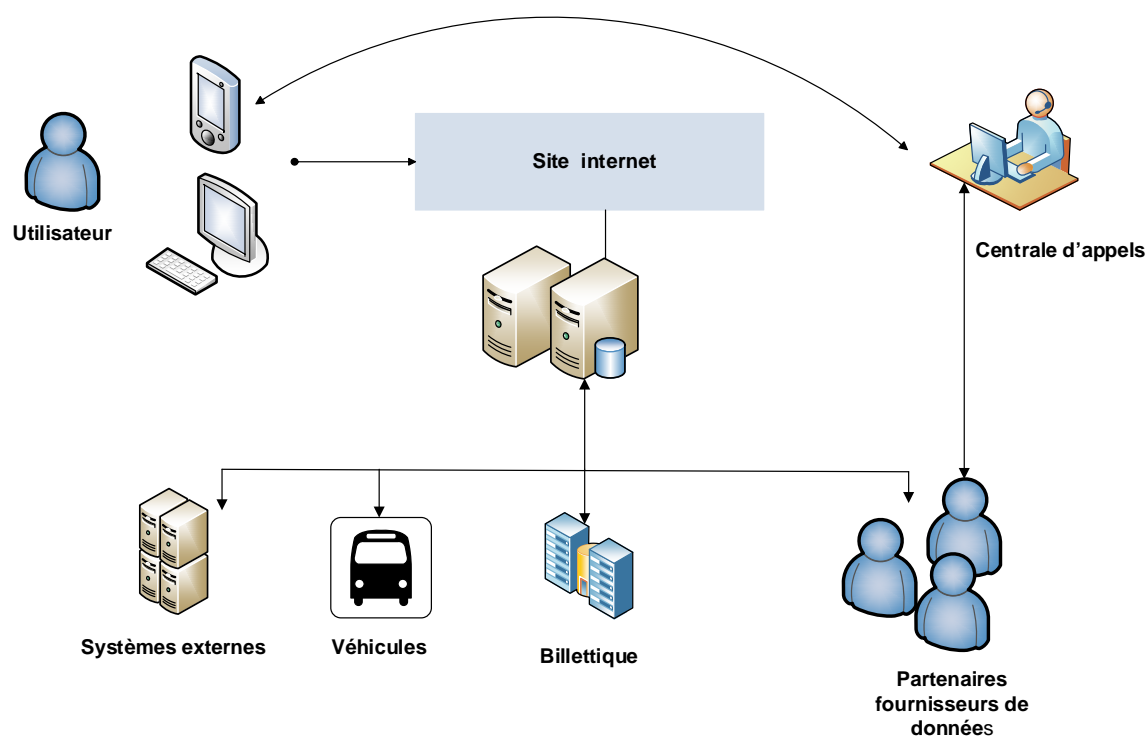
Lancement de l'appel d'offres : 4^e trimestre 2016

Mise en place des instances de gouvernance du projet :

- 1^{er} COFIL : avant le lancement de l'appel d'offres (septembre / octobre 2016)
- 1^{er} COTECH : après remise des offres (1^{er} trimestre 2017)
- 2^e COFIL : après attribution du marché (2^e trimestre 2017)
- Prévision de démarrage : fin 2^e semestre 2017

Annexes

Le schéma fonctionnel d'une centrale de mobilité





Exemple d'une centrale de mobilité

TransGironde

Rejoignez-nous sur

[Se déplacer](#)
[Mon trajet](#)
[Horaires](#)
[Transports Maritimes](#)
[Plan des réseaux](#)
[Tarifs](#)
[Transports scolaires](#)
[Idées de balades](#)
[E services](#)
[Boutique en ligne](#)



Mon trajet en transport collectif

Départ

Lieu d'arrivée

[Recherche avancée](#)

Etat du réseau

Trafic légèrement perturbé

Actualisé le 13/11/2013 à 09:54

Lignes impactées

| | | | | |
|-----|------|-----|-----|------|
| 201 | 202 | 211 | 212 | 301 |
| 303 | 401 | 402 | 403 | 4031 |
| 404 | 4041 | 501 | 505 | 601 |
| 404 | 4041 | 501 | 505 | 601 |
| 701 | 702 | 703 | 705 | |

[Infos trafic actuelles et à venir](#)

Mon espace

E-mail

Mémoriser

[Mot de passe oublié ?](#)

[S'inscrire](#)
[Plus d'infos](#)

Newsletter

Inscrivez-vous à notre newsletter

Actualités

Aires de covoiturage TransGironde

[Lire la suite](#)

Consultez la carte des aires de covoiturage départementales...

A quelle heure passe le prochain car ?

Finie l'attente au point d'arrêt ...

Depuis la mise en place du nouveau réseau TransGironde en septembre 2012, l'information en temps réel aux points d'arrêt est déployée sur 25 lignes qui seront désormais équipées de ce nouveau dispositif.

[Lire la suite](#)

[Toutes les actualités](#)

Retrouvez toute l'info sur
la version mobile
 du site
transgironde.fr

NUMERO UNIQUE

pour tout savoir sur le réseau **TransGironde**

0974 500 033*

*Tarif d'un appel local

du lundi au samedi de 7h30 à 19h30